



A l'attention des Présidents d'AS Golf

Beaune, le 16 février 2021

Objet :

Convocation AG Ordinaire

Chers Présidents,

J'ai l'honneur de vous convier à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra : **SAMEDI 6 MARS 2021 à 10h00** en visioconférence *via* la plateforme ZOOM. **Un Lien vous sera adressé une semaine avant l'AG.** Conformément à l'article 14 des statuts, nous vous rappelons que le vote par procuration est interdit.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14 mars 2020
2. Lecture et approbation du rapport moral du Président – adoption
3. Rapport d'activité sportif 2020 Adultes et Jeunes
4. Rapport financier 2020
5. Présentation du projet sportif jeunes 2021
6. Présentation et vote du budget 2021 - adoption
7. Montant de la cotisation annuelle 2021 - adoption
8. Questions diverses

Le vote des résolutions se fera à main levée.

Comme stipulé dans l'article 16 des statuts : Dix jours avant la tenue de l'AG, les Associations membres de la ligue, désireuses de voir porter des questions à l'ordre du jour, doivent adresser leurs propositions au Président.

Bien cordialement,

Le Président
Claude SCHATZ